



# Cercles d'étude en orthodontie

## Services de mentorat et coaching sur vos propres cas

### Objectifs

Après leur formation en orthodontie, les dentistes ressentent souvent la nécessité d'être soutenus pour certains de leurs cas et d'obtenir l'avis d'experts.

Grâce aux cercles d'étude de l'Institut, les dentistes, assistés par un expert, peuvent alors discuter de cas, apprendre des expériences d'autrui, valider leur idées, trouver des solutions à leurs problèmes, entre autres.

Nous avons spécialement créé ces cercles d'étude en orthodontie qui sont offerts 3 fois par année au DIX30 de Brossard et 3 fois par année à Québec.

### Contenu

Nous vous invitons vraiment à venir juger combien il peut être utile et rentable pour votre pratique d'orthodontie d'assister à l'un de ces deux cercles d'étude. On y révise, en petit groupe de 12 personnes maximum, chacun de vos cas difficiles et on en profite pour vous faire part des nouvelles techniques et des mises à jour essentielles à votre pratique d'orthodontie, qu'elle soit très petite ou très grosse.

En plus d'apprendre sur vos cas, vous apprendrez beaucoup des cas des autres participants et vous serez ainsi plus à l'aise et à jour en orthodontie.

### À qui s'adresse ces cercles d'étude ?

Ces cercles d'étude s'adressent aux dentistes diplômés de notre programme d'orthodontie. Les dentistes diplômés d'une autre institution sont aussi les bienvenus.

### Dates

#### 2 CERCLES D'ÉTUDE :

#### 1) À Brossard avec Dr Michel Champagne :

8 septembre 2018 • 19 janvier 2019 • 26 avril 2019

#### 2) À Québec avec Dr Pierre Pellan :

13 octobre 2018 • 9 février 2019 • 7 juin 2019

### Lieux

#### 1) Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

#### 2) Centre Dentaire Pellan & Lessard

210-2500, rue Bearevoir, Québec (QC) G2C 0M4

## Mentors



### Dr Michel Champagne

DMD, MAGD, IBO

Diplômé de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal en 1974, il établit ensuite sa pratique à Drummondville dans une clinique de groupe. Il s'intéresse tôt à l'orthodontie et devient Senior Instructor de l'Association Internationale d'Orthodontie (IAO) en 1985, puis Diplomate de l'International Board of Orthodontics (IBO) en 1990. Il obtient son Master de l'Academy of General Dentistry en 1998. Il est présentement éditeur du International Journal of Orthodontics.



### Dr Pierre Pellan

DMD, IBO

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il siège sur le conseil de l'International Association for Orthodontics depuis 1999 à titre de trésorier. Il cumule à son crédit plus de 1 500 heures de formation continue en orthodontie et a traité à ce jour plus de 2000 cas.

*Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.*

## Unités de formation continue (FC)



**Dentiste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures) par session**

**Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures) par session**

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

## Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 (dîner inclus)

## Coûts\*



**Dentiste : 595 \$ par session unique**

**Membre du personnel : 295 \$ par session (la présence du dentiste est obligatoire)**

### PROMO À L'ACHAT DES 3 DATES

**Dentiste : 1 595 \$ pour le bloc**

**Membre du personnel : 795 \$ pour le bloc (la présence du dentiste est obligatoire)**

**Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.**

\* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

